COALITION
pour la protection des investisseurs

COMMUNIQUÉ

PUBLICATION IMMÉDIATE

L'ANCIEN CHEF DU FMI JACQUES DE LAROSIERE APPUIE LA COALITION POUR LA PROTECTION DES INVESTISSEURS

MONTREAL, 6 février 2007 – L'ancien directeur général du Fonds monétaire international qui a présidé aux destinées de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), vient d'apporter un appui important à la Coalition pour la protection des investisseurs dans son initiative de créer un Observatoire national de l'épargne et de l'investissement. M. Jacques de Larosière, qui préside aujourd'hui l'Observatoire de l'Epargne Européenne (OEE), estime que « le champ des collaborations de recherche et des échanges d'informations potentielles avec l'Observatoire de l'Épargne Européenne est très vaste » et il accueille favorablement la proposition d'un échange d'administrateurs entre les deux observatoires.

Dans une missive adressée au Prof. Andrée De Serres, spécialiste en stratégie d'entreprises à l'UQAM et co-fondatrice de la Coalition pour la protection des investisseurs, M. de Larosière ajoute : « La perspective que votre projet d'Observatoire puisse avoir une envergure nord-américaine me paraît très positive car nous pourrions ainsi combiner nos efforts de recherche sur les deux plus grands blocs financiers du monde, l'Europe et l'Amérique du Nord. »

L'OEE a été créé en 1999 afin de mieux comprendre les déterminants et les enjeux de l'épargne sur le vieux continent. « Le marché de l'épargne en Europe est encore fragmenté, pour des raisons historiques, fiscales, réglementaires, institutionnelles et même culturelles. Les données statistiques elles-mêmes doivent être utilisées avec précaution dans les comparaisons internationales, en raison de nombreuses différences méthodologiques entre les pays. Voilà pourquoi notre association a soutenu la réalisation d'un grand nombre de travaux de recherche, et a développé une base de données sur l'épargne en Europe. »

Compte tenu de l'interpénétration de plus en plus poussée des marchés de capitaux, M. de Larosière est « convaincu de l'utilité qu'aurait une collaboration avec un Observatoire d'outre-Atlantique pour mener des projets de recherche en parallèle, harmoniser nos définitions, mettre au jour les grands enjeux pour les épargnants et les investisseurs. Des échanges d'expertise, notamment à l'occasion de rencontres internationales, seraient aussi utiles. »

D'après Mme de Serres, qui est également avocate et co-dirige avec Michel Roux, doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Paris 13, le Groupe de recherche interdisciplinaire en éthique financière (GIREF), cet appui démontre la crédibilité du projet d'Observatoire dont la mission est de faire un diagnostic annuel sur l'état de l'épargne au Québec et de stimuler la recherche universitaire. « Cette initiative que l'on souhaite voir grandir à l'échelle continentale, affirme-t-elle, devrait être une partenariat entre l'Etat, l'industrie et le monde associatif pour comprendre les nouveaux enjeux de l'épargne avant la mise à la retraite de la plus grande génération d'après-guerre.

-30-

Pour information supplémentaire, veuillez contacter:
***Andrée De Serres**, UQAM, 514-987-3000 poste 1966 - Cell: 514-591-6333*
René Delsanne**: Cell : **514-573-8839